

JOURNÉE ANNUELLE DU WEALTH MANAGEMENT

Séminaire Wealth Management le 30 juin 2017 À la Maison de La Recherche 54 rue De Varenne, 75007 Paris

De 8h30 à 17h30

La Journée Annuelle du Wealth Management est un évènement organisé par le cabinet Arkwood SCP une fois par an, au mois de juin. Les avocats du cabinet font appel à leurs correspondants français et étrangers (avocats, notaires, etc.) pour développer des thèmes d'actualité pour le secteur du Wealth Management.

Les sessions alternent l'exposé de contenus techniques, les partages d'expérience et l'étude de cas pratiques. Les pays étrangers conviés dépendent des thèmes abordés.

L'ensemble des sessions de la journée se déroulera en français (sauf les interventions de Mariana Gouveia de Oliveira et de Matthew Ledvina qui seront en anglais). Les questions pourront être posées en français.

Intervenants

France

Stéphanie Auferil, Arkwood SCP

Marine Dupas, Arkwood SCP

Michael Khayat, Arkwood SCP

Julien Riahi, Arkwood SCP

Caroline Emerique-Gaucher, notaire, office notarial Monassier & Associés

Espagne/LatAm : **Fabricio Gonzalez**, Anaford AG

USA : **Matthew Ledvina**, Anaford AG

UK : **Caroline Cohen**, The French Law Practice

Italie : **Federico Tassinari**, Notaire, studio notarile Tassinari & Damascelli

Portugal : **Mariana Gouveia de Oliveira**, Miranda & Associados

Luxembourg : **Eric Fort**, Arendt & Medernach

Programme

8:30 – 9:00 Accueil et café

9:00 – 10:30 Actualité du Wealth Management : World Tour et focus sur la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Cette session sera l'occasion d'évoquer les évolutions majeures de l'environnement juridique et fiscal intéressant la clientèle privée et d'identifier les tendances de l'industrie du Wealth Management.

Une attention particulière sera portée à l'actualité en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

10:30 – 11:00 Pause-café

11:00 – 12:30 Mobilité des personnes : France, Portugal, Italie

Le retour en France est-il possible ?

Après le Portugal pour les retraités, l'Italie est-elle le nouvel eldorado des familles ?

Les français sont toujours plus mobiles à l'international, et les considérations fiscales ne sont plus nécessairement le moteur d'une délocalisation.

Au-delà des candidats au départ de l'Hexagone, certaines nouveautés affectent également les français déjà établis à l'étranger (Brexit, élections US, etc.).

Parmi les destinations en vogue, le Portugal figure en bonne place mais l'actualité fiscale en Italie renforce considérablement l'attractivité du pays pour les familles. La France reste par ailleurs une option pour nombre de compatriotes déjà établis à l'étranger.

La session s'attachera à décrypter les régimes disponibles dans chaque pays et à les articuler entre eux, avec un regard concret sur les obligations déclaratives (au départ et à l'arrivée) et la nécessaire remise à jour des stratégies patrimoniales mises en œuvre.

Le panel sera composé des avocats du cabinet Arkwood, de Caroline Emerique-Gaucher, Mariana Gouveia de Oliveira et Federico Tassinari.

Thèmes abordés : délocalisation des personnes, exit-tax, régimes fiscaux favorables pour les impatriés et nouveaux arrivants, conventions fiscales internationales, règlement UE successions, aménagement du régime matrimonial, droits de donation et succession, planification successorale, protection du conjoint survivant, avantages matrimoniaux, dispositions testamentaires...

12:30 – 14:00 Déjeuner dans le jardin si le temps le permet

14:00 – 15:45 Ateliers en comité restreint

Pour la première fois cette année, le programme est complété par des ateliers en comité restreint. L'objectif est de pouvoir multiplier les thèmes abordés en permettant aux participants de bénéficier d'un accès encore plus libres aux intervenants.

Deux sessions d'affilée de 45 minutes chacune sont prévues. Alternativement à chaque session, il sera possible pour les participants qui le souhaitent d'avoir une discussion informelle avec certains intervenants.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de choisir dès maintenant les ateliers auxquels vous souhaitez vous inscrire :

14:00 – 14:45

- Option 1** Gestion des biens des mineurs : le point après la réforme de 2015
- Option 2** UK / Brexit : quel impact pour les situations crossborder ?
- Discussions informelles** Espagne / LatAm : quelles stratégies patrimoniales en 2017 ?

15:00 – 15:45

- Option 1** Luxembourg : évolution vers une planification patrimoniale sur-mesure.
- Option 2** US : perspectives et stratégies patrimoniales après les élections.
- Discussions informelles** Italie : quelles perspectives pour les nouveaux régimes ?

15:45 – 16:15 Pause-café

16:15 – 17:30 Panorama de jurisprudence fiscale patrimoniale : Quelles nouveautés ? Quels enseignements ?

Après une longue série de modifications législatives renforçant les pouvoirs de l'administration fiscale et notamment son arsenal répressif, la jurisprudence commence à en encadrer l'utilisation.

En outre, le durcissement des contrôles rend la perspective contentieuse de plus en plus concrète, impliquant à la fois des aléas mais également des opportunités notamment au regard de la conformité des dispositions fiscales aux règles constitutionnelles.

Cette session sera l'occasion d'échanger sur une sélection de décisions récentes intéressant la fiscalité patrimoniale, tant sur le fond qu'en matière de règles de procédure.

Ces décisions seront mises en perspective afin de mieux anticiper les risques potentiels et identifier les opportunités à saisir.

17:30 – 17:45 Synthèse de la journée et conclusion

17:45 – 18:30 Cocktail dans le jardin si le temps le permet